



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Ouverture de postes PADHUE en chirurgie dentaire

Question écrite n° 16152

Texte de la question

M. Nicolas Sansu appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur l'ouverture des décrets de recrutement dans le domaine de la chirurgie dentaire. Le manque d'effectif croissant dans la chirurgie dentaire est une réalité incontestable et cette spécialité fait défaut dans de nombreux territoires. Les praticiens diplômés hors Union européenne (PADHUE) en particulier font face à une complexité administrative d'un autre âge. Ils portent un système de soins où ils sont indispensables avec des statuts disparates. Chaque année, des décrets ministériels peuvent être pris afin d'ouvrir des postes de recrutement permettant à des professionnels à diplôme hors Union européenne de postuler auprès du Centre national de gestion (CNG). Aucun décret n'a été pris en 2023, alors même que les délais d'obtention de rendez-vous chez ces spécialistes peuvent atteindre plusieurs mois. Il est impossible pour des praticiens diplômés d'exercer leur spécialité du fait de l'obtention dudit diplôme en dehors des frontières de l'Union européenne. Le besoin est pourtant réel et grandit à mesure que la désertification médicale progresse. L'ouverture de postes *via* décret ministériel est donc un enjeu essentiel. Au vu de ces éléments, il l'interroge sur l'ouverture de postes à destination des chirurgiens-dentistes diplômés hors Union européenne.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Sansu](#)

Circonscription : Cher (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine - NUPES

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16152

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2024](#), page 1784

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)